

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés

A.Gt 25-01-2007

M.B. 21-03-2007

Modifications :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 18-09-2013

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

A.Gt 24-10-2013 - M.B. 07-01-2014

Le Gouvernement de la Communauté française :

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 67, § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Modifié par A.Gt 08-10-2013. A.Gt 24-10-2013

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés ci-après dénommée la Commission de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Dominique HICGUET	Mme Linda GOUKENS
M. Marc VERDEBOUT	M. Bruno GUILLAUME
Mme Chantal HENRY	Mme Nathalie DEWEZ
Mme Danielle CLAUSSE	Mme Christel DJIAN
M. Jean-Pierre JAUMOTTE	Mme Frédérique ISTASSE
M. François VRANCKEN	M. Patrick RASSART
M. Mario DETHIER	M. Serge MUSIQUE
Mme Joëlle DAWANCE	Mme Carine DE BAST
Mme Julie LECHAT	Mme Josiane KAMPERT-VANHAMME



- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN	Mme Marie-Gabrielle BROHET
Mme Michèle HONORE	Mme Pascale CARDON
M. Francis CLOSON	Mme Sophie DEREAU
Mme Joëlle GIJSEN	M. Gregory HENRY
Mme Rita DEHOLLANDER	Mme Isabelle HENEBO
M. Joseph THONON	Mme Géraldine GOETYNCK
Mme Anne-Françoise VANGANSBERGT	Mme Laurence MAHIEUX
Mme Brigitte BRIERS	Mme Danièle CORNILLE
Mme Isabelle SAUVAGE	M. Jean-Luc COLLIN

Modifié par A.Gt 05-09-2013

Article 2. - Alain WEYENBERG, attaché f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé président.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS